LES

RAPPORTS DE JEAN II D'AVESNES COMTE DE HAINAUT

AVEC LE ROYAUME DE FRANCE

JUSQU'À L'ALLIANCE FRANCO-HENNUYÈRE

(1280-1297)

PAR

Étienne DELCAMBRE, Licencié ès lettres.

BIBLIOGRAPHIE

PRÉFACE

INTÉRÊT DU SUJET, OUVRAGES ANTÉRIEURS SUR LA QUESTION

INTRODUCTION

LA POLITIQUE DE LA FRANCE VIS-A-VIS DES D'AVESNES, SOUS LE RÈGNE DE SAINT LOUIS

Marguerite de Flandre épouse d'abord Bouchard d'Avesnes, puis Guillaume de Dampierre. La condition juridique des enfants des deux lits est contestée. Arbitrage de saint Louis et de l'évêque de Tusculum en 1246 : le Hainaut attribué aux d'Avesnes ; la Flandre, y compris la Flandre impériale, attribuée aux Dampierre. Les Dampierre reconnaissent la sentence arbitrale, les d'Avesnes refusent de l'exécuter. L'immixtion du roi de France dans les affaires concernant les terres

d'Empire mécontente les rois d'Allemagne: ceux-ci appuient les d'Avesnes contre les Dampierre que soutiendront les rois de France. En 1257 les Dampierre sous l'influence de saint Louis renoncent à l'Ostrevent en faveur des d'Avesnes.

PREMIÈRE PARTIE

LE RÈGNE DE PHILIPPE III LE HARDI LA POLITIQUE FRANCO-HENNUYÈRE SOUS CE PRINCE

Nouveaux conflits flamingo-hennuyers à l'avènement de Jean II d'Avesnes (1280). Série d'interventions (1279 à 1282) du roi Rodolphe de Habsbourg en faveur de Jean II d'Avesnes. Philippe III suit la politique de son père et appuie le duc de Brabant et le comte de Luxembourg, dans leur tentative en vue de résoudre le conflit flamingo-hennuyer. Mauvaise volonté de Jean d'Avesnes qui propose la médiation de l'Empire. Compromis de juillet 1283 dont le roi de France semble avoir été l'un des négociateurs. Accord sans lendemain.

DEUXIÈME PARTIE

LE RÈGNE DE PHILIPPE LE BEL

Aperçu sur le rôle des légistes.

PREMIÈRE PÉRIODE (1285-février 1293).

PÉRIODE D'HOSTILITÉ FRANCO-HENNUYÈRE. PHILIPPE LE BEL EXIGE VAINEMENT DU COMTE DE HAINAUT LA RECONNAISSANCE DE SES DROITS DE SUZERAIN EN OSTREVENT.

CHAPITRE PREMIER

L'OSTREVENT

Limites de l'Ostrevent.

CHAPITRE II

L'ENQUÊTE SUR LA MOUVANCE DE L'OSTREVENT

L'Ostrevent attribué au royaume de France par le partage de 843. La thèse hennuyère ne veut voir dans ce pays qu'une annexe du Hainaut, comme lui mouvant de l'Empire. Coutumes du Hainaut appliquées dans l'Ostrevent. Élection (1286) de Jean Baillet comme abbé d'Anchin, contestée par Jean d'Avesnes qui lui oppose l'abbé Evrard. Jean Baillet en appelle au roi de France. Philippe le Bel fait procéder à une enquête sur l'étendue et la mouvance de l'Ostrevent. Exposé de la thèse française. Outre son droit général de suzeraineté, le roi invoque un droit de garde spéciale sur l'abbaye d'Anchin. Conformément au résultat de l'enquête, Philippe le Bel mande (17 juin 1286) à Jean d'Avesnes de laisser à Jean Baillet l'entrée de son monastère. Désobéissance de Jean d'Avesnes : origine du conflit franco-hennuyer.

CHAPITRE III

LE CONFLIT FRANCO-HENNUYER DE 1286

Diverses sanctions du roi contre le comte de Hainaut. Relations franco-hennuyères non entièrement rompues : ambassade envoyée par le roi auprès du comte en faveur de Jeanne, comtesse d'Alençon. Resserrement des rapports du Hainaut avec l'Empire. Série d'interventions de Rodolphe de Habsbourg et du légat en cour d'Allemagne en faveur de Jean d'Avesnes (27 mars-15 avril 1287). Guy de Dampierre fait appel de la sentence du légat au siège apostolique alors vacant, en prétendant que, le traité de 1258 n'ayant pas été appliqué par les d'Avesnes, la cession de l'Ostrevent en leur faveur devenait caduque.

CHAPITRE IV

LA GARDE DE L'ABBAYE DE FESMY

Fesmy sis en Cambrésis, donc en terre d'Empire (charte privée de l'époque carolingienne). Les prédécesseurs de Philippe le Bel n'avaient exercé aucun droit à Fesmy, bien qu'ayant déjà émis des prétentions sur son territoire. Préjudices causés par le comte de Hainaut à l'abbaye. Intervention du roi en faveur de celle-ci qu'il déclare de mouvance française (avant le 20 juillet 1287). Contre-enquête du comte de Hainaut (20 juillet), en vue de prouver la mouvance impériale de Fesmy.

CHAPITRE V

LA MÉDIATION DES ÉVÊQUES DE LIÈGE ET DE METZ.

MODIFICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA

POLITIQUE FRANÇAISE EN HAINAUT

Jean, évêque de Liège, et Bouchard, évêque de Metz, frères des intéressés, offrent leur arbitrage pour la solution du conflit entre les comtes de Flandre et de Hainaut. Les deux évêques réservent, dans le conflit flamingo-hennuyer concernant l'Ostrevent, les droits de suzeraineté éventuels du roi de France. Accord momentanément rétabli entre les parties; il prend au début de 1290 un caractère anti-français. Nouvelle méthode d'extension royale: la ville de Tournai achète au comte de Blois le quartier du Chaufour au préjudice de la suzeraineté du comte de Hainaut sur cette terre. Aucune réaction connue de Jean d'Avesnes à ce sujet avant 1291.

CHAPITRE VI

LA RÉVOLTE DE VALENCIENNES EN 1290. COOPÉRATION DU ROI ET DES VALENCIENNOIS. JEAN D'AVESNES PRÊTE A PHILIPPE LE BEL L'HOMMAGE POUR L'OSTREVENT

Causes de l'insurrection de Valenciennes. Ses débuts avant mai 1290. Les Valenciennois sollicitent l'appui de Philippe le Bel. Quatre des leurs sont envoyés à Paris (avant la fin d'août 1290) pour prouver que leur ville fait partie de l'Ostrevent et, par voie de conséquence, du royaume de France. Arguments invoqués par les bourgeois. Philippe le Bel prend, dès cette époque, la ville sous sa garde. L'abbaye de Hasnon se réclame de la garde du roi de France comme sise en Ostrevent : argument invoqué par l'abbé. Le monastère placé sous la garde spéciale du roi. Coopération militaire francovalenciennoise (fin d'août 1290) contre le comte de Hainaut : siège et prise du Château-le-Comte par les Valenciennois le 28 août 1290 (et non le 27 août 1291): bataille de Bruille le 8 septembre 1290 (et non en 1291). Philippe le Bel concentre des troupes pour envahir l'Ostrevent, mais aucune opération militaire n'a lieu. Capitulation du comte de Hainaut. Traité francohennuyer (16 sept. 1290) : le comte prête au roi l'hommage lige pour l'Ostrevent et lui reconnaît la garde générale des abbayes de ce pays ainsi que de celle de Fesmy. Hasnon reçoit seule un gardien. La suzeraineté du roi n'a, pour certaines parties de l'Ostrevent, qu'un caractère provisoire. Enquête décidée à ce sujet ; Valenciennes comprise dans la zone contestée que le roi conserve momentanément sous sa garde. Trêve conclue en septembre 1290, vraisemblablement par la médiation du roi, entre le comte et les Valenciennois, valable jusqu'au résultat de l'enquête sur l'Ostrevent.

CHAPITRE VII

PÉRIODE DE DÉTENTE RELATIVE ENTRE PHILIPPE LE BEL ET JEAN D'AVESNES

Philippe le Bel participe au compromis passé le 18 septembre 1290 entre les comtes de Hainaut et de Saint-Pol. Nouveaux conflits entre les bourgeois de Valenciennes et Jean d'Avesnes qui conteste la garde du roi dans cette ville : les quatre procureurs envoyés jadis par la ville à la cour de France menacés par le comte ; la commune de Valenciennes se porte caution pour eux, le 8 mars 1291. Rodolphe de Habsbourg abolit (20 juin 1291) les privilèges de Valenciennes, et reproche aux bourgeois leur alliance avec Philippe le Bel. Attitude conciliante du roi qui, le 18 août 1291, mande au bailli de Vermandois de modérer son zèle vis-à-vis du comte de Hainaut en Ostrevent. Le 19 août, le comte consent, à la prière de Philippe le Bel, à prolonger jusqu'au 25 décembre une trêve qu'il avait accordée jusqu'au 22 août au comte de Saint-Pol.

CHAPITRE VIII

NGUVELLE PÉRIODE DE CONFLIT. LA QUESTION D'ALLAIN ET DE WARCHIN

En mars 1291 la ville de Tournai avait acheté à Jacques de Saint-Pol le bois d'Estriens, sis en Hainaut, au préjudice des droits de suzeraineté du comte de Hainaut. Jean d'Avesnes fait opérer une saisie dans les territoires cédés en 1289 à la ville de Tournai, à Manaing et à Warchin, et conteste la garde du roi sur les abbayes d'Ostrevent (fin d'août 1291). Négociations du comte de Hainaut avec le pape pour être relevé de l'hommage prêté à Philippe le Bel pour l'Ostrevent et du serment prêté à la commune de Valenciennes (fin

d'août 1291). Négociations simultanées du roi avec le pape (?) qui auraient abouti à la bulle du 28 décembre 1291 par laquelle Nicolas IV mande à l'évêque d'Arras de contraindre Jean d'Avesnes à respecter le serment prêté par lui à la commune de Valenciennes. Mandement de Philippe le Bel (22 décembre (?) 1291) au comte de Hainaut concernant la remise en saisine aux Tournaisiens des localités de Manaing et de Warchin. Mission infructueuse de Gérard de Béthencourt, lieutenant du prévôt de Saint-Quentin auprès du comte de Hainaut (7 janvier 1292). Le comte de Hainaut conteste par des actes de violence la suzeraineté du roi en Ostrevent et l'avouerie royale dans ce pays.

CHAPITRE IX

PRÉPARATIFS DE LA GUERRE FRANCO-HENNUYÈRE. LES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES

Le roi prépare contre le comte de Hainaut une coalition Flandre-Brabant-Luxembourg. Il négocie à cet effet un mariage entre Henri de Luxembourg et Marguerite de Brabant (le contrat de mariage vidimé par le roi, le 28 mai 1292). Situation critique des bourgeois de Valenciennes. Guy de Dampierre cherche une rupture avec le Hainaut (négociations du 18 juin 1292). Jean d'Avesnes assiège sans succès la porte Cardon à Valenciennes (fin de juin 1292). Interventions d'Adolphe de Nassau (2 au 7 juillet 1292) en faveur de Jean d'Avesnes contre les Valenciennois. Négociations (7 août 1292) entre les bourgeois de Valenciennes et le roi de France. Supplique des bourgeois à Philippe le Bel en vue de prouver la mouvance française de leur ville : présentation de copies de huit diplômes carolingiens, dont plusieurs faux, avec interpolations rédigées d'accord entre les Valenciennois et le roi. Philippe le Bel autorise les Valenciennois à solliciter l'appui du comte de Flandre

(20 août 1292). Confirmation (7 août 1292) par Adolphe de Nassau de la sentence rendue le 20 juin 1294 par Rodolphe contre les Valenciennois. Ceux-ci sollicitent la garde du comte de Flandre (5 septembre, et non 29 août). Guy accepte (7 septembre, et non 31 août). Négociations du comte de Flandre en vue de se faire investir par Philippe le Bel du comté d'Ostrevent (Jean d'Avesnes assigné à ce propos devant le roi par Guy). Adolphe de Nassau met (9 septembre 1292) les bourgeois de Valenciennes au ban de l'Empire.

CHAPITRE X

CAPITULATION DU COMTE DE HAINAUT

Coopération militaire franco-flamande; prise du Quesnoy (2 octobre 1292) par les Flamands. Capitulation de Jean d'Avesnes qui se rend à Charles de Valois à Saint-Quentin. Incarcération du comte à Montlhéry. Godefroy de Brabant, Jacques de Saint-Pol et Gauchier de Châtillon médiateurs (6 octobre 1292) entre le comte de Hainaut et le roi. Jean d'Avesnes en liberté provisoire. Trêve conclue le 14 octobre 1292 entre les comtes de Flandre et de Hainaut par la médiation du duc de Brabant. Les Valenciennois compris dans la trêve. Resserrement de l'alliance flamingo-valenciennoise. Les deux partis s'engagent à ne pas faire de paix séparée avec le comte de Hainaut. Guy renouvelle l'échevinage de Valenciennes et donne des garanties aux bourgeois pour le cas où ils seraient molestés par le roi de France ou le comte de Hainaut (octobre 1292). Nouveau répit accordé par le roi au comte de Hainaut. Exécution de la sentence du Parlement concernant la remise en saisine aux Tournaisiens des localités de Manaing et de Warchin. Une première procuration donnée (6 janvier 1293) par Jean d'Avesnes en vue de remplir en son nom cette obligation est déclarée insuffisante (9 janvier 1293). La formalité put s'accomplir enfin le 25 janvier. Arrêt du Parlement reconnaissant au roi la garde de Solesmes (mandement de mise à exécution adressé le 13 février 1293 au bailli de Vermandois). Arrêt du Parlement (15 février) consacrant les obligations du comte de Hainaut en Ostrevent et portant sanction contre les actes de violence de ce dernier.

DEUXIÈME PÉRIODE (février 1293-octobre 1295).

CHAPITRE PREMIER

LES RAPPORTS DE SUZERAINETÉ ET DE VOISINAGE DU ROI VIS-A-VIS DU COMTE DE HAINAUT DE 1293 A 1295

Exercice du droit de suzeraineté du roi en Ostrevent. Philippe le Bel mande (14 oct. 1293) au bailli de Vermandois de respecter en Ostrevent la coutume du lieu. Le roi intervient (14 et 19 mars 1294) dans un procès entre Jean d'Avesnes et l'abbaye de Hasnon. Philippe le Bel mande (29 mars 1294) au bailli de Vermandois de laisser au comte de Hainaut le libre passage dans ce pays des vivres nécessaires à l'hôtel du comte. Sentence (5 janvier 1295) de Philippe de Villepreux et de Raoul de Meulan, auditeurs royaux, pour faire justice aux plaintes du comte de Hainaut concernant les empiétements de juridiction des sergents du roi en Ostrevent. Traité de commerce franco-hennuyer (18 février 1295). Nomination (mars 1295) d'Aubert de Marle, d'Aubert de Hangest et de Pierre de Monchy comme auditeurs royaux pour faire une enquête sur le droit de garde du roi à Solesmes.

CHAPITRE II

action médiatrice de philippe le bel auprès du comte de hainaut (1293-1295)

Arbitrage de Gilles Camelin et d'Anselme de Lille

auditeurs royaux, pour la solution d'un conflit entre le comte de Hainaut et la commune de Tournai (9 mai 1293). Sentence arbitrale de Philippe le Bel dans un conflit entre les comtes de Hainaut et de Blois (mai 1293). Nouvelle intervention (29 mai 1293) d'Adolphe de Nassau en faveur du comte de Hainaut contre le comte de Flandre. Vaines tentatives du comte de Flandre pour se rapprocher de l'Empire. Philippe le Bel prolonge jusqu'au 25 avril 1294 la trêve flamingo-hennuvère conclue le 14 octobre 1292 par la médiation du duc de Brabant (16 juin 1293). Nouveau resserrement de l'alliance flamingo-valenciennoise (24 juillet 1293). Une tentative de rapprochement entre la France et l'Empire échoue par l'action indirecte de Philippe le Bel auprès du roi des Romains. Sentence arbitrale d'Enguerrand de Trieux, de Jean de Choiseul et de Guy de Nanteuil au sujet de l'observation de la trêve flamingohennuyère (affaire de Baudouin de Mortagne). Jean d'Avesnes refuse d'exécuter la sentence (25 septembre 1293). Nouvelles contestations entre les deux comtes au sujet de l'observation de la même trêve : compte-rendu des débats. Nouvel arbitrage de Philippe le Bel (mars 1294) dans un conflit entre les comtes de Hainaut et de Blois. Action de Philippe le Bel en vue du rétablissement de la paix flamingo-hennuyère; insuccès. Prolongation de la trêve entre la Flandre et le Hainaut jusqu'au 8 juillet 1294. Négociations laborieuses. Trêve prolongée de nouveau par la médiation royale le 20 juin 1294 jusqu'en décembre de la même année. Tentative d'arbitrage par le Parlement. Infractions des Valenciennois à la trêve (août 1294).

CHAPITRE III

RÉPERCUSSION DU CONFLIT FRANCO-FLAMAND SUR LES RAPPORTS FRANCO-HENNUYERS

Projet du mariage anglo-flamand connu du roi. Guy

de Dampierre en prison (fin 1294). Pas d'arbitrage français dans le conflit flamingo-hennuyer. Situation du Quesnoy à l'expiration de la trêve. Les Flamands expulsés de Valenciennes: le roi prend la ville sous sa garde. Philippe le Bel garantit (9 janvier 1295) aux Valenciennois leurs coutumes et leurs privilèges. Aubert de Hangest, gardien royal de Valenciennes. Rapports du comte de Hainaut avec la commune de Valenciennes pendant l'occupation française de la ville. Rapprochement du Hainaut et de l'Empire: le rôle de la diplomatie anglaise dans cette affaire. Nouvelle intervention (29 mars 1295) d'Adolphe de Nassau, alors en guerre avec Philippe le Bel, en faveur du comte de Hainaut contre le comte de Flandre.

CHAPITRE IV

L'ARBITRAGE DE GODEFROY DE BRABANT ET DE JEAN DE DAMPIERRE. PHILIPPE LE BEL EUT-IL UNE PART INDIRECTE AUX NÉGOCIATIONS ?

Reprise des hostilités flamingo-hennuyères. Arbitrage (28 mai 1295) de Godefroy de Brabant et de Jean de Dampierre. Ces personnages semblent avoir agi sous l'influence du roi de France. Jean d'Avesnes refuse d'exécuter la sentence arbitrale : Guy de Dampierre fait constater par le bailli d'Amiens un des manquements du comte de Hainaut aux clauses du compromis. Procèsverbal de Pierre de Soyecques et de Jean de Bours, sergents du roi au bailliage d'Amiens, à ce sujet (15 juin 1295). Jean d'Avesnes s'appuie sur le roi des Romains pour éluder les clauses du compromis : le 13 juillet 1295, intervention d'Adolphe de Nassau en faveur des prétentions de Jean d'Avesnes à l'acquisition du comté de Namur.

TROISIÈME PÉRIODE, octobre 1295-octobre 1297.

L'ALLIANCE FRANCO-HENNUYERE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE FRANÇAISE DANS LE SENS DE L'ALLIANCE FRANÇO-HENNUYÈRE

Le comte ou la comtesse de Hainaut à Paris à la mioctobre 1295. Le comte dans l'impossibilité de payer aux changeurs des foires de Champagne la somme qu'il leur doit, la comtesse de Hainaut se rend à Paris pour chercher de l'argent. Le rôle de Mouche, trésorier du roi dans le rapprochement franco-hennuyer. Succès des négociations au début de 1296 : fiançailles de Raoul de Clermont, connétable de France, avec Isabelle, fille du comte de Hainaut : le contrat de mariage (janvier 1296). Philippe le Bel décide d'abandonner Valenciennes à Jean d'Avesnes. Les bourgeois tentent vainement de détourner le roi de ce projet. Mission d'Aubert de Hangest et de Jean de Marle messagers du roi, auprès des Valenciennois (13 février 1296). Les Valenciennois appellent Guy de Dampierre pour leur seigneur (29 mars 1296). Entrée du comte de Flandre à Valenciennes le même jour : le 1er avril, il prête aux Valenciennois le même serment que jadis Jean d'Avesnes. Les Valenciennois participent à la guerre flamingo-hennuyère. Intervention de Philippe le Bel auprès du comte de Flandre pour lui ordonner de retirer sa main de Valenciennes.

Ambassade (30 mai 1296) d'Oudart de Cramailles et Guillaume de Hangest, messagers du roi auprès du comte Guy qui refuse d'obéir. Le roi prend sous sa garde les cinq villes de Flandre (juin 1296), et leur interdit (même mois) de participer à toute opération militaire en terre

d'Empire (Hainaut et Hollande) : le comte de Flandre lui-même chargé de l'exécution de ce mandement (7 juillet 1296). Capitulation du comte de Flandre qui, cité à comparaître au Parlement pour le 29 juillet 1296, obéit à cet ordre. Entrée du comte de Hainaut à Saint-Amand. Intimité des rapports franco-hennuyers à cette époque. Les frères du comte de Hainaut achetés à la cause française. Arrêt du Parlement (août 1296) condamnant le comte de Flandre à abandonner Valenciennes au roi. Ambassades de Renaud de Trie (12 septembre 1296) auprès du comte de Flandre, d'Aubert de Hangest et du prévôt de Paris auprès des bourgeois de Valenciennes, ces deux derniers mal reçus : rupture franco-valenciennoise. Difficultés financières de la ville de Valenciennes; de lourdes charges pécuniaires mécontentent les gens du commun ; insurrection à l'état latent. Coup d'Etat en fin de septembre ou début d'octobre 1296 : l'échevinage renversé. Négociations du nouvel échevinage avec Robert de Béthune (19 octobre) qui doit s'engager à évacuer la ville si la paix n'est pas rétablie avec la France pour le 11 novembre. Les Flamands chassés de Valenciennes par les gens du roi. Philippe le Bel négocie le rétablissement de la paix entre le comte et les bourgeois. La paix conclue en fin de janvier 1297 : douze bourgeois puis les échevins en fonctions en 1296 sont exclus de la paix et condamnés par sentence des jurés de Valenciennes. Sort des bourgeois mis hors de la paix.

La paix ratifiée le 3 mars 1297 entre le comte et les bourgeois. Les clauses de cette paix. Le roi confirme son droit de garde sur l'abbaye d'Anchin. Le comte de Hainaut à Paris le 14 avril 1297. Une alliance existe virtuellement avant le 5 avril entre le comte de Hainaut et le roi contre le comte de Flandre. Projet de mariage entre Robert d'Artois et Marguerite, fille du comte de Hainaut.

CHAPITRE II

L'ALLIANCE FRANCO-HENNUYÈRE

Traité d'alliance franco-hennuyère en mai 1297 : les clauses de ce traité. — Quatre concessions royales (Ostrevent, rémission des amendes dues au roi par le comte, liberté du commerce franco-hennuyer, renonciation aux droits éventuels du roi sur Valenciennes) en date du 12 juin en faveur du comte de Hainaut. - Jean d'Avesnes retourne en Hainaut. Philippe le Bel renouce en faveur du comte à la garde des abbayes d'Ostrevent (19 juin). Le comte de Hainaut conteste à Philippe le Bel la garde de Solesmes : le roi répond en vidimant (juin 1297) un diplôme carolingien qu'il croyait concerner Solesmes. Passage de Jean d'Avesnes à Tournai. Le comte au siège de Lille. Modification, en juin 1297, du traité franco-hennuyer de mai 1297. Rôle de Jean d'Avesnes dans les rapports du roi avec Adolphe de Nassau. Nouveau traité de commerce franco-hennuyer (20 juillet 1297). Assignation de rentes (9 et 17 octobre 1297) faite par le roi en faveur du comte de Hainaut.

CONCLUSION

NOTES

APPENDICES

- 1) Discussion sur la chronologie de la révolte de Valenciennes.
 - 2) Pièces justificatives.

CARTE ET PLAN

- 1) Plan de Valenciennes au xvie siècle.
- 2) Carte de l'Ostrevent.